

Conditions Générales de vente EDGEFLEX SARL

1. Préambule :

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente régissent de manière exclusive les relations contractuelles entre la Société EDGEFLEX SARL, ci-après dénommée la **Société**, et ses **Clients**. Elles prévalent sur les éventuelles Conditions Générales d'Achat du Client et plus généralement sur tout document émis par le Client.

1.2. Toute commande passée auprès de la Société entraîne l'entière adhésion et l'acceptation sans réserves du client à l'intégralité des dispositions des présentes conditions générales, par le seul acte de validation de sa commande. A défaut d'acceptation, aucune commande ne pourra être passée.

1.3. Toute commande est réputée être réalisée en relation directe avec l'activité professionnelle du Client. Cependant, la société se réserve la possibilité de vendre à des particuliers à des fins personnelles et non professionnelles.

1.4. Les renseignements portés sur les catalogues et supports électroniques divers (documentation électronique, site web, newsletter, avis de la direction, notices et documents publicitaires) sont les plus fidèles possibles mais ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis. Les photographies illustrant les produits sur le Site n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs ou des altérations résultant du traitement de ces photographies s'y sont introduites, la responsabilité de la société ne pourra, en aucun cas être engagée de ce fait. Il est ici stipulé que la mention de l'existence de stocks obtenue au moyen du moteur de recherche mis à la disposition des clients de la Société n'engage en rien la Société sur la disponibilité des dits stocks.

1 Il appartient au Client de procéder, préalablement à sa commande, à une analyse détaillée de ses besoins et de ses objectifs et, s'il estime ne pas avoir la compétence nécessaire pour l'exécuter lui-même, de recourir aux services d'un conseil qualifié et spécialisé de son choix exclusif. En aucun cas la responsabilité de la Société ne pourra être engagée si les marchandises commandées ne répondent pas aux besoins du Client et ses spécificités.

2 Mentions légales :

1 La société EDGEFLEX SARL est une Société de droit français, au capital de 10.000 € dont le siège est sis 625 RUE DE LA CROIX VERTE, F34196 MONTPELLIER CEDEX 5, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 480379353.

2 Commande :

3.1. La commande est effectuée par téléphone, par internet (courrier électronique ou mail) sur le site du client, par fax ou par courrier via un bon de commande.

3.2. Tout bon de commande signé constitue un engagement irrévocable du client qui ne peut être remis en cause.

3.3. Toute commande passée par téléphone est également définitive, les parties ayant échangé leur consentement.

3.4. Dans l'hypothèse où le Client annulerait en partie ou en totalité une commande après son acceptation ou au moment de la livraison, le Client restera tenu du paiement de la facture émise par la Société.

3.5. Le Client recevra par courrier électronique un accusé de réception ou une facture pro forma portant confirmation de la commande avec tous les éléments constitutifs du contrat (produits commandés, cgv, prix, délais de livraison, frais d'expédition,...)

3.6. Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de la Société, dans des conditions raisonnables de sécurité seront considérés comme les preuves de communication, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable, durable et infalsifiable pouvant être produit à titre de preuve. Ces données demeurent à la disposition du client sur simple demande de sa part.

4. Prix & facturation :

4.1. Les prix sont exprimés en Euros, en Dollars ou dans une monnaie internationalement reconnue et acceptée par les parties et s'entendent, sauf stipulation contraire Hors taxes applicables.

4.2. Si le client est établi dans l'union européenne et ne fournit pas de numéro de T.V.A intracommunautaire, la TVA est facturée par la Société selon les dispositions fiscales en vigueur au jour de la facturation.

4.3. Le prix garanti à l'acheteur est celui affiché sur le Site ou figurant sur les documents échangés au moment de la passation de commande. Les prix sont modifiables à tout moment par la Société. Ils ne comprennent pas la participation aux frais de livraison, qui seront facturés en supplément et qui seront indiqués dans la confirmation de commande et dans la facture, ni tout autre frais en sus (emballages spéciaux, contribution environnementale D.E.E.E.).

4.4. Le Client s'engage à régler le prix stipulé pour le produit commandé et ses éventuelles annexes (transport, emballage etc....) ainsi qu'à régler ou à faire régler, le cas échéant, et ce directement au transitaire ou transporteur, les droits de douane, la TVA ou autres taxes dues à l'occasion de l'importation des produits dans le pays du lieu de livraison.

4.5. Les factures sont adressées au Client lors de la livraison des marchandises.

1 Toute contestation ou réclamation concernant les factures adressées par la Société au Client ne pourra, en tout état de cause, être examinée par la Société que si elle est réalisée par écrit, dans les huit (8) jours suivant la livraison, correspondant à la facture contestée et si cette contestation est motivée et fondée sur des éléments objectifs.

2 Conditions de règlement :

5.1. Les modes de règlement acceptés par la Société sont les suivants :

- Pour les clients établis et ayant l'adresse de livraison en France Métropolitaine :

- virement bancaire ;

- chèque.

- Pour les clients établis et ayant l'adresse de livraison hors France Métropolitaine

- virement bancaire.

5.2. Les factures sauf conditions particulières contraires, sont payables comptant lors de la commande. En cas de non paiement à bonne date, les intérêts courront de plein droit. En cas d'incident ou de retard de paiement, le Client sera redevable du prix majoré d'un intérêt de retard correspondant au taux d'escompte de la Banque de France majoré d'un point, cet intérêt de retard courra à compter de la date à laquelle le paiement devait avoir lieu et ce, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

1 En aucun cas le paiement ne fera l'objet d'une quelconque compensation avec une éventuelle somme due par la Société au Client.

2 Livraison – transport -transfert des risques -incoterm:

6.1. La livraison se fait en port du.

6.2. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et leur non-respect ne pourra en aucun cas entraîner le versement d'une quelconque indemnité ou permettre l'annulation des commandes.

6.3. L'adresse de livraison est réputée être celle mentionnée par le Client lors de la passation de commande.

6.4. En cas de rupture de stock ou d'indisponibilité du produit commandé, la Société s'engage à en informer le Client au plus tôt et à lui préciser un délai de disponibilité éventuelle.

6.5. Le bordereau de livraison du transporteur, signé par le client, constituera une preuve en matière de transport et de délivrance.

6.6. A la livraison, il appartient au Client d'effectuer un contrôle ou un test de conformité et de qualité des produits préalablement à toute entrée en production. Ce contrôle ou ce test consistera dans la vérification de la quantité, de la qualité, du poids et des dimensions des produits livrés, du contenu, de la conformité et de l'état du ou des produits. S'il constate des anomalies, il doit émettre des réserves manuscrites, précises et datées, décrivant les défauts, et ce dans les trois (3) jours de la livraison sous peine de forclusion. Ces réserves devront être confirmées auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois (3) jours ouvrables suivant la livraison des produits, avec mention du numéro de commande. Une copie sera adressée à la société avec la précision du nom du client, le détail de la facture, ainsi que du numéro de sa commande, le jour même. L'absence de réserve fait présumer la conformité de la livraison.

1 Le Client doit conserver l'emballage et le bordereau de livraison. En cas d'erreur sur le produit, mais seulement après accord de la Société, le Client pourra retourner le(s) produit(s) concerné(s) dans un délai de 7 jours suivant leur livraison, s'ils n'ont pas été utilisés(s), dans leur emballage d'origine, avec les documents l'accompagnant et ce à ses frais et risques.

2 Réserve de propriété :

1 Les produits commandés restent la propriété de la Société jusqu'au paiement définitif et intégral de leur prix, toute commande étant assortie d'une clause de réserve de propriété. La Société se réserve le droit de revendiquer les produits commandés ou leur prix en cas de défaut de paiement. Le Client s'engage à restituer tout produit non payé, tous frais à sa charge, à première demande de la Société.

2 Garanties :

8.1. Le Client reconnaît être "Utilisateur Averti", professionnel. Il déclare acquérir les produits objet de sa commande en connaissance de cause, et se déclare complètement informé de l'usage et de la destination auxquels les produits sont normalement destinés.

8.2. Les garanties sur les marchandises vendues par la Société sont celles données par les fabricants desdites marchandises à l'exclusion de toute autre. La Société concède au client une extension des garanties du fabricant concernant les marchandises livrées.

8.3. Pour la mise en œuvre de la garantie, le Client -après accord de la Société -retournera le produit à la Société, à ses frais, en y joignant l'original de la facture. Le produit sera échangé pour un produit identique et adressé au client aux frais de la Société, sauf en cas de rupture de stocks ou suppression du produit de la gamme qu'elle propose. Dans cette dernière hypothèse, la Société procédera au remboursement du prix du produit au client.

8.4. Toute garantie est exclue lorsque :

- l'usage de la marchandise a fait l'objet d'une adaptation ou d'un montage spécial, anormal ou non, sauf si cette adaptation ou ce montage spécial a été expressément indiqué dans la commande et acceptée par la Société ;
- la marchandise concernée par la garantie aura été démontée, modifiée ou réparée par un tiers ;
- le dommage résulte d'une mauvaise utilisation, par négligence, maladresse ou inexpérience
- le dommage résulte d'une usure du produit provoquée par un manque d'entretien ou de graissage,
- le dommage résulte d'un usage du produit non prévu, non-conforme à la destination du produit, ou avec des marges de sécurité trop faibles.

9. Responsabilité :

9.1. En cas de mise en jeu de la responsabilité de la Société du fait de tout dommage matériel ou immatériel causé au client résultant, des produits vendus audit Client par la Société notamment en raison du caractère non-conforme et/ou défectueux de ceux-ci, et/ou de l'exécution dommageable des prestations associées à la vente desdits produits, cette responsabilité se limitera toujours, en tout état de cause (i) au remboursement au Client du montant hors taxes du prix facturé au titre de la vente des produits et/ou des prestations associées qui sont à l'origine du (ou des) dommage(s) subi(s) par le Client, ou (ii) au remplacement du (ou des) produit(s) reconnu(s) défectueux et/ou nonconforme(s) à l'issue d'une expertise contradictoire. La main d'œuvre étant alors à la charge du Client.

9.2. Aucun autre dédommagement ne pourra être sollicité par le client sauf dol.

9.3. La mise en œuvre de la responsabilité de la Société exclut toute réparation de dommage direct et indirect subit par le Client tels que perte d'image de marque, perte commerciale, perte de bénéfice, frais financiers, etc..... en relation avec l'exécution de la commande et en conséquence, tout versement de dommages et intérêts et se limitera au remboursement ou au remplacement du matériel.

9.4. Les dispositions du présent article s'appliquent également en matière de responsabilité des produits défectueux au sens des articles 1386-1 et suivants du Code Civil.

10. Suspension – Résolution :

10.1. En cas de non respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations, notamment en cas de défaut total ou partiel de paiement à l'échéance, la Société se réserve le droit, sans mise en demeure préalable, de suspendre la livraison des marchandises au titre des commandes exécutées ou en cours d'exécution, et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations, sans indemnité, et ce sans préjudice de l'exercice de ses droits de recours éventuels.

10.2. De plus, si quarante-huit heures après une mise en demeure par voie recommandée avec demande d'avis de réception, celle-ci reste infructueuse, tous les accords conclus avec le Client pourront être résiliés de plein droit sans versement d'indemnité au Client par la Société, qui pourra demander, notamment en référé, la restitution des marchandises.

10.3. Dans tous les cas mentionnés ci-dessus, et dès lors que la Société n'opte pas pour la résolution des accords, toutes les créances non échues de la Société deviendront immédiatement exigibles et le Client sera tenu de restituer immédiatement les marchandises restées impayées.

1 Le fait pour la Société de ne pas se prévaloir d'un manquement contractuel du Client ne signifie pas renonciation à s'en prévaloir pour l'avenir.

2 Conditions particulières pour les ventes aux Particuliers en France Métropolitaine:

11.1. Par dérogation aux présentes Conditions générales de Ventes et conformément à l'article L.121-16 du Code de la Consommation, lorsque le Client de la Société a la qualité de « consommateur » au sens dudit Code de la Consommation, ce dernier dispose d'un délai de rétractation 7 jours francs à compter de la livraison de la marchandise pour retourner le ou les produit(s) et en demander le remboursement sans pénalités à l'exception des frais d'envoi initiaux et des frais de retour.

11.2. Dans ce cas, le Client devra écrire à la Société à l'adresse figurant au paragraphe 2.1, afin qu'un numéro de retour lui soit communiqué. L'attention du client est tout particulièrement attirée sur le fait que tout retour effectué sans avoir préalablement demandé un numéro de retour et l'accord de la Société ne pourra être traité.

1 Conformément aux dispositions de la loi n°78 -17 du 6 janvier 1978, le Client dispose de droits d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles ainsi que d'un droit d'opposition, pour motif légitime, à leur traitement, auprès de la Société à l'adresse de son siège social. La finalité de ce traitement est l'exploitation à des fins commerciales dans le cadre de l'objet social de la Société de la gestion et du recouvrement des créances du poste clients. Ces données sont susceptibles d'être transmises à tout contractant de toute entité ayant un lien capitalistique direct ou indirect avec la Société, pour les besoins de l'exécution du ou des contrats en cause.

2 Loi applicable et attribution de juridiction

12.1. Les Conditions Générales de vente et la commande, dans leur intégralité, sont régies par la convention de Vienne du 11 avril 1980, et à titre subsidiaire par la loi française.

12.2. De convention expresse, toutes les contestations concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente et de vente conclue en leur application et tout différent issu des relations entre la Société et ses clients, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, seront de la seule compétence du tribunal de Commerce d'Antibes dont dépend le siège de la société.